



MAIRIE  
DE  
POCÉ-SUR-CISSE

Tél. 02 47 57 18 15  
Fax 02 47 57 02 13

e-mail : mairiedepoce@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

ARRONDISSEMENT DE TOURS

CANTON D'AMBOISE

## COMMUNE DE POCÉ-SUR-CISSE

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 25 AVRIL 2022

#### Lors de la séance du 25 avril 2022 :

##### **Urbanisme :**

Le maire a indiqué que la Communauté de Communes du Val d'Amboise n'a pas préempté pour l'acquisition des parcelles cadastrées :

- section C n° 311 d'une superficie de 1620 m<sup>2</sup> située route des Vallées,
- section D n° 28 d'une superficie de 730 m<sup>2</sup> située 7T route de Nazelles,
- section B n° 1829 d'une superficie de 149 m<sup>2</sup> située impasse du Château.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire rappelant les modalités du dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du plateau de la Vovellerie et l'intérêt de lancer une consultation pour la passation du marché de concession sur la base de l'estimatif présenté, a approuvé le principe de la réalisation de cette opération et autorisé le maire à lancer ladite consultation selon la procédure adaptée, et à signer le marché à intervenir.

##### **Finances :**

Le conseil municipal a approuvé la participation de la commune aux frais de fonctionnement du Syndicat de transport scolaire Noizay Nazelles-Négron, pour les 38 enfants de Pocé utilisant ce service, soit un montant total de 874 €.

Fait à Pocé-sur-Cisse, le 09 mai 2022

Le Maire,  
Claude COURGEAU

